



DESRIPTIF TYPE



(1) Chantier > 1 000 m² et "sans difficultés particulières" - Hors préparation de support et hors éco-contribution.

Tapis de propreté en textile tufté en lés et en dalles 50x50 cm

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé en 200 cm de large (bordures caoutchouc 2.5 cm de chaque coté non comprises) et en dalles 50x50 cm de type Coral bright.

Il sera composé d'un velours coupé de fibres **100% régénérées Econyl®**. Son épaisseur totale sera de 8.5 mm et d'une masse surfacique de 4 200 g/m.

Il bénéficiera d'un classement feu Bfl-s1 . Il sera conforme aux normes pour personnes à mobilité réduite,

L'envers spécifique vinyle Everfort sans phtalate et auto-plombant garantira une stabilité dimensionnelle durable pour réduire les risques de trébuchement.

Sa construction et ses fibres lui garantiront une efficacité importante dans l'absorption à l'humidité (3,7 litres/m²) et lui conféreront une résistance au trafic commercial moyen (classe 31)

Le produit présentera une FDES. Il sera conçu et fabriqué en Europe

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **4 coloris**. Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Coral bright
Épaisseur totale	8.5 mm
Hauteur des fibres	7 mm
Masse surfacique totale	4 200 g/m²
Poids du velours	870 g/m²
Densité de velours	0.10 g/cm³
Réaction au feu	Bfl-s1*
Classification selon	Classe31- Commercial modéré

MODE DE POSE

- Pose libre en formats tapis bordés 4 côtés
- Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type 640 Eurostar special) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.
- Pose poissée pour les formats dalles : Mise en œuvre et type de colle (type 542 Eurofix Tack Plus) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.
- Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804 +A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES
- Taux d'émission de TVOC : classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Envers vinyle Everfort sans phtalate
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué en Europe à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Colles labellisées EC1 + non solvantée - Faible teneur en TVOC
- Fibre 100% régénérées Econyl®

* Satisfait à la réglementation M3 - en pose collée

**Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.